

Comment se confesser ?

Le sacrement de réconciliation comporte quatre temps.

▪ **L'accueil**

En s'accueillant l'un l'autre, le prêtre et le pénitent se mettent ensemble devant Dieu, en communion avec toute l'Église.

Comme Jésus a accueilli tout homme pécheur, le prêtre accueille celui ou celle qui vient recevoir le pardon de Dieu (le pénitent).

Il est souhaitable que le pénitent se présente si le prêtre ne le connaît pas : il peut exposer brièvement sa situation familiale, son métier, etc... Cela permettra au prêtre de la guider de manière plus personnelle.

Puis il peut dire : « bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché ».

Et le prêtre répond, par exemple : « que Dieu vous donne sa lumière pour confesser vos péchés en même temps que son amour pour vous ».

▪ **L'écoute de la Parole de Dieu**

C'est la Parole de Dieu qui nous révèle l'amour de Dieu, infiniment miséricordieux et nous invite à revenir vers Lui avec confiance. C'est elle aussi qui éclaire notre vie et nous permet de discerner notre péché.

Le pénitent reprend un passage de la Parole de Dieu qui l'a particulièrement éclairé. Ou c'est le prêtre qui lui propose de lire un texte. Il peut s'agir d'un court extrait : un ou deux versets seulement.

▪ **La confession de l'Amour de Dieu et de notre péché**

Dans le langage courant la « confession » désigne exclusivement l'aveu des fautes. Ce mot, pourtant, recouvre une réalité beaucoup plus riche.

En effet, confesser signifie :

- Proclamer sa Foi : si je vais demander le pardon de Dieu, c'est parce que je crois que Jésus est mort et ressuscité pour nous sauver du péché. Et si je rencontre un prêtre, c'est parce que je crois qu'il représente le Christ.
- Reconnaître l'amour dont Dieu nous aime : je ne passe pas devant un tribunal, mais je vais me jeter dans les bras d'un Père qui m'aime infiniment et qui attend que je revienne vers Lui, comme le père de l'Enfant prodigue qui guette le retour de son Fils et court eu-devant de lui pour l'embrasser.
- Dire ses péchés : il est important de le faire, même si cela coûte, parce que l'ouverture des lèvres est l'ouverture du cœur. Les mots permettent d'« exprimer » les péchés, de les faire sortir du fond de notre cœur pour les remettre à la miséricorde de Dieu.

Le pénitent dit ses péchés de manière claire, simple et brève. Le prêtre ne peut en aucun cas révéler ce qui lui est confié. Il est tenu par un secret absolu.

Après l'aveu des fautes, le prêtre cherche avec le pénitent quel acte il pourra poser pour réparer si possible le mal commis et pour signifier sa volonté de conversion : un service rendu, une prière de louange, un effort...

Le pénitent et le prêtre peuvent ensuite prier ensemble, en récitant le Notre Père, par exemple, ou en lisant un Psaume. Ou le pénitent peut dire un acte de contrition, tel que :

« Mon Dieu, j'ai un très grand regret de t'avoir offensé car tu es infiniment bon, infiniment aimable et que le péché te déplaît. C'est pourquoi je prends la ferme résolution de ne plus t'offenser et de faire pénitence »

ou bien

« Mon Dieu, j'ai péché contre Toi et mes frères, mais près de Toi se trouve le pardon. Accueille ma repentir et donne-moi la force de vivre selon ton amour ».

▪ **L'accueil du pardon de Dieu pour en être les témoins.**

Dieu – Père, Fils et Esprit Saint pardonne tous les péchés, sans restriction, sans réserve et sans retour. Il le fait par l'Église, à travers le prêtre qui en est le serviteur.

Le prêtre étend les mains sur le pénitent et dit : « que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ; par la mort et la résurrection de son Fils Il a réconcilié le monde avec Lui et Il a envoyé l'Esprit Saint pour le pardon des péchés : par le ministère de l'Église qu'Il vous donne le pardon et la paix. Et moi, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés. »

Le pénitent répond « amen ».

Le prêtre conclut par une prière de louange et une parole d'envoi.

Extrait du n° hors série de Famille Chrétienne de janvier 2003. Écrit par Christine Ponsard (p. 24 et 25)